



AFFILIATION À MS-LIGA VLAANDEREN

Cher Monsieur, Chère Madame,

Chez MS-Liga Vlaanderen, nous, les collaborateurs et bénévoles, nous nous engageons pour **une qualité de vie maximale** pour chaque personne atteinte de SEP et son entourage .

Nos principaux **objectifs** :

- Information
- Conseils et soutien psychosociaux, administratifs et sociaux
- Défense des intérêts et sensibilisation
- Aide financière
- Soutien à la recherche scientifique

Si vous êtes membre de l'ASBL MS-Liga Vlaanderen vzw, vous pouvez compter sur **un soutien ciblé et de nombreux avantages. Pour rappel, nous les énumérerons brièvement :**

Membre - personne atteinte de SEP, partenaire ou membre de la famille

Si vous êtes atteint de SEP (ou partenaire, ou membre de votre famille), vous avez droit à un service social **gratuit auprès de nos travailleurs sociaux spécialisés.**

En tant que personne atteinte de SEP, vous pouvez demander une carte personnalisée pour un **accès plus rapide aux installations sanitaires.**

En tant que personne atteinte de SEP et sous certaines conditions, vous pouvez prétendre à un soutien financier.

En tant que personne atteinte de SEP, vous bénéficiez de notre **prime d'encouragement** au sport et à l'activité physique (max. 25 € par année civile).

Vous pouvez participer gratuitement aux randonnées des clubs Moving Spirit et Walkie Talkies.

Vous pouvez partager votre expérience, votre histoire ou simplement discuter avec des personnes de votre région confrontées à la SEP.

Vous pouvez (en tant que personne atteinte de SEP ou en tant qu'accompagnateur) participer à des **activités** en Flandre (semaine à la mer, week-ends pour les jeunes avec un membre de leur famille atteint de SEP, formation cognitive...), dans les **divisions locales et provinciales** (journées d'information, après-midi de détente, groupes de discussion etc.) et/ou au sein du **groupe des jeunes** (jusqu'à 35 ans).

En tant que membre, vous recevrez tous les trimestres le magazine '**MS-Link**' avec des informations sur la politique sociale, les activités, le monde médical, ... et notre annexe bisannuelle '**WOMS-Info**' contenant des informations spécialisées sur la recherche scientifique sur la SEP.

En tant que membre, vous bénéficiez de remises **spéciales** telles qu'une remise de 20% sur l'assistance routière VAB.

Membre - bénévole et/ou sympathisant.

Si vous payez votre cotisation en tant que bénévole et que nous avons votre accord de bénévolat, vous êtes assuré par **notre assurance pour bénévoles.**

Les bénévoles peuvent adresser leurs questions et demander de l'aide à Katrien et Yvonne via **vrijwilligerswerking@ms-vlaanderen.be.**

Les sympathisants peuvent contacter **secretariaat@ms-vlaanderen.be.** pour toute question ou assistance.

/

/

/



Comment devenir MEMBRE ?

2020

Les frais d'adhésion pour **chaque membre (individuel)** s'élèvent à **20 €**. Chaque adhésion débute à la date de paiement en de l'année en question, jusqu'au 31/12 de la même année, c'est-à-dire **par année civile**.

Pratiquement

Versez 20 € par personne sur le numéro de compte **BE30 0011 3608 4511** avec comme communication « **LIDGELD 2020 + prénom & nom du membre** »

Si vous avez des questions, si vous ne recevez pas 'MS-Link' (février- mai-août-novembre) après votre paiement, si vous doutez que votre abonnement soit en règle... **ne manquez pas de vous adresser à : secretariaat@ms-vlaanderen.be, tel. 011/80 89 80.**

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'une de nos assistantes sociales ou vous souhaitez une visite à domicile de leur part, il est préférable de les contacter vous-même. Sur www.ms-vlaanderen.be, vous trouverez les coordonnées de l'assistante sociale de votre région.

Merci et bienvenue à MS-Liga Vlaanderen ! Nous sommes là pour vous et votre famille !

Maria Torfs
Président MS-Liga Vlaanderen



Luc De Groote
Directeur général

